

REGLEMENT

Appel à candidatures régional ouvert jusqu'au 15 mai 2009

1. OBJECTIFS

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et procéder au rapprochement entre le (la) boursier (ère) et le monde de l'emploi dans le cadre d'un stage professionnel.

Public concerné :

Étudiants de niveau Master 2 ou jeunes diplômés

2. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le (la) candidat(e) doit :

- être francophone,
- être régulièrement inscrit(e) depuis au moins 1 an, ou avoir été diplômé depuis 1 an maximum, dans un établissement d'enseignement supérieur, membre de l'AUF,
- avoir moins de 40 ans,
- justifier de l'opportunité à suivre ce stage au regard des priorités régionales et des perspectives de carrière,
 - choisir une structure d'accueil (laboratoire, entreprise, bureau d'étude, ...) et y obtenir son attestation d'accueil,
 - déposer un dossier de candidature dûment rempli et dans les délais impartis,
 - produire l'ensemble des pièces demandées,
 - déclarer sur l'honneur toute prise en charge financière autres que celles demandées à l'AUF,

3. PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATS

La procédure de sélection s'exécute au seul niveau régional :

1. les candidats retirent les dossiers auprès de leur université d'origine ou du bureau régional de l'AUF ;
2. les candidats transmettent leur dossier à leur établissement d'origine et le font valider par leur établissement d'origine ; *
3. l'établissement procède à leur classement assorti d'un avis motivé ; *
4. les dossiers de candidatures, ainsi classés par les universités, sont transmis aux directeurs des bureaux régionaux de l'AUF ; *
5. les bureaux régionaux de l'AUF procèdent à l'examen de la recevabilité administrative des dossiers de candidatures ;
6. les dossiers sont ensuite soumis à la procédure de sélection opérée par la Commission régionale d'experts ;
7. les résultats seront portés à la connaissance des candidats par mise en ligne sur le site du Bureau Afrique de l'Ouest. Les candidats retenus sont informés par courrier.

* N.B. : Ces points (2, 3 et 4) ne s'appliquent pas aux jeunes diplômés.

4. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- la qualité pédagogique et professionnalisante du dossier (notes, motivation, avis du recteur ou président de l'établissement d'origine) ;
- les objectifs professionnels recherchés par le candidat et/ou l'opportunité d'emploi à l'issue du stage ;
- le flux de mobilité : priorité aux mobilités Sud-> Sud, puis Sud-> Nord ;
- l'équilibre entre les sexes des candidats ;
- la dimension francophone du projet.

5. MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Le stage doit être entendu comme une opportunité tant par le boursier que par la structure d'accueil. En conséquence, l'AUF ne saurait prendre à sa charge qu'une partie limitée des seuls frais exposés par le boursier pour le suivi du stage. Il appartiendra à la structure d'accueil ou à un autre organisme ou à l'étudiant d'en supporter le complément.

Le soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) portera sur tout ou partie des éléments suivants :

- **un titre de transport** émis par l'AUF et mis à la disposition du (de la) boursier (ère), lui permettant d'effectuer le voyage de son pays d'origine au pays d'accueil et retour. Le titre de transport n'est pas modifiable, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'AUF, les excédents de bagages ne sont pas pris en charge ;
- **une assurance-maladie, accident et rapatriement, obligatoire** dans le pays d'accueil. Elle est contractée par l'AUF dans sa totalité ou en complément de l'assurance obligatoire (sécurité sociale) qui peut être exigée par l'université d'accueil.

Le (la) boursier(ère) devra en outre justifier des vaccinations et visas requis pour se rendre et résider pendant toute la durée de sa bourse dans le pays d'accueil.

A l'expiration de la bourse, le bénéficiaire remettra un **rapport** (compte-rendu de la mobilité, appréciation du stage, intérêt pour ses perspectives d'avenir) dans un délai de 2 mois, en 3 exemplaires (1 pour l'entreprise d'accueil, 1 pour l'université d'origine e – sauf pour les jeunes diplômés – et 1 pour l'AUF).

6. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- Formulaire de candidature dûment complété et signé par le candidat, mais aussi validé par l'établissement d'origine (sauf pour les jeunes diplômés)
- Description détaillée du projet de stage
- Copie du diplôme de Master 2 ou certificat de scolarité pour l'année en cours
- Curriculum vitae actualisé
- Lettre de motivation (indiquant notamment la pertinence du stage dans le cheminement académique, la dimension francophone du projet)
- Attestation d'accord des autorités de la structure d'accueil
- Attestation d'accord du responsable direct dans la structure d'accueil

Le dossier complet doit être envoyé en deux exemplaires (un original et une copie).

N.B. : Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français.

L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement le rejet du dossier.

Le candidat ne peut présenter qu'un seul dossier de candidature.

ADRESSER VOTRE CANDIDATURE AU :**Bureau Afrique de l'Ouest de l'AUF****B.P. 10017 - Dakar-Liberté - Sénégal**

Téléphone : +221 33 824 29 27

Télécopie : +221 33 825 34 58

afrique-ouest@auf.orgSite Web : <http://www.afrique-ouest.auf.org>**Date limite de réception des candidatures : 15 mai 2009****AUTRES IMPLANTATIONS DE L'AUF EN AFRIQUE DE L'OUEST****Bénin**

Campus numérique francophone de **Cotonou**
Cadjéhoun - Campus universitaire d'Abomey-Calavi
04 B.P. 1155 - Cotonou - Bénin
Téléphone : +229 21 35 06 42
Télécopie : +229 21 35 06 32
info@bj.auf.org

Mali

Campus numérique francophone de **Bamako**
Faculté des Sciences et Techniques,
Université de Bamako
Colline de Badalabougou, ancien Lycée Badala
B.P. E 28 11 - FAST - 223 Bamako - Mali
Téléphone : +223 222 35 16
info@ml.auf.org

Burkina Faso

Campus numérique francophone de **Ouagadougou**
2ème étage du bâtiment belge de l'UFR/SJP
Université de Ouagadougou
01 B.P. 4416 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Téléphone : +226 50 31 61 88
Télécopie : +226 50 31 61 90
info@bf.auf.org

Mauritanie

Campus numérique francophone de **Nouakchott**
Bibliothèque Universitaire, Université de Nouakchott
B.P. 5190 - Nouakchott - Mauritanie
Téléphone : +222 525 81 58
Télécopie : +222 525 80 04
info@mr.auf.org

Burkina Faso (suite)

Antenne du Campus numérique francophone de Ouagadougou
à **Bobo-Dioulasso**
Centre de calcul de l'Université Polytechnique
de Bobo-Dioulasso
01 B.P. 1091 - Bobo-Dioulasso 01 - **Burkina Faso**
Téléphone : +226 20 97 76 57
Télécopie : +226 20 97 76 57
aufbobo@bobo.refer.org

Niger

Campus numérique francophone de **Niamey**
Université Abdou Moumouni, Faculté d'Agronomie
Rive droite, quartier Harobanda
B.P. 13455 - 01 Niamey - Niger
Téléphone : +227 20 31 70 20
Télécopie : +227 20 31 60 21
info@ne.auf.org

Côte d'Ivoire

Campus numérique francophone d'**Abidjan**
Boulevard de l'Université - Université de Cocody
22 B.P. 450 - Abidjan 22 - Côte d'Ivoire
Téléphone : +225 22 44 93 39
Télécopie : +225 22 44 93 48
info@ci.auf.org

Sénégal (suite)

Antenne du Campus numérique francophone de Dakar
à **Saint-Louis**
Université Gaston Berger
Rez de chaussée de la Bibliothèque universitaire
B.P. 5408 Sor - Saint-Louis - Sénégal
Téléphone : +221 33 961 98 29
Télécopie : +221 33 961 98 29
afrique-ouest@auf.org

Guinée

Centre d'accès à l'information de **Conakry**
Rue DI 254, Route de Donka - Université de Conakry
Bâtiment principal, 3e étage, salle 330
B.P. 159 - Conakry - Guinée
Téléphone : + 224 62 39 55 94
cai@gn.refer.org

Togo

Campus numérique francophone de **Lomé**
Route de Tsévié - Campus universitaire de Lomé
Côté ouest de la Bibliothèque universitaire
B.P. 20 165 - Lomé - Togo
Téléphone : +228 225 13 61
Télécopie : +228 225 13 59
cnf@tg.refer.org